

Comptes-rendus

Deuxième vague des groupes de travail

Novembre-décembre 2022



Projet Alimentaire Territorial du Pays de Grasse

136 participants

Sommaire

GROUPE DE TRAVAIL n°1 & 2

Foncier, installation, production, filière & logistique, transformation, commercialisation

GROUPE DE TRAVAIL n°3

Accompagnement des communes

GROUPE DE TRAVAIL n°4

Accessibilité sociale à l'alimentation

GROUPE DE TRAVAIL n°5

Santé, patrimoines alimentaires et sensibilisation à l'alimentation durable

GROUPE DE TRAVAIL n°6

Transition écologique et adaptation au changement climatique

GRUPE DE TRAVAIL n°1 & 2 du PAT Pays de Grasse

« Foncier, installation, production, filière » et « Logistique, transformation, commercialisation »

Jeudi 5 janvier 2023 - 10h-17h – Espace culturel Altitude 500, Grasse.

Deuxième session de ce groupe de travail.

Matinée

Suite des ateliers de printemps 2022 : quels enjeux en matière d'installation-transmission et de production sur le territoire ?

Présents :

Laure Garitte	Responsable environnement	Chambre des métiers et de l'artisanat
Sophie Marro	Conseillère démarche éco-resp.	Chambre des métiers et de l'artisanat
Caroline Giorgi	Chargée mission agriculture	PNR des Préalpes d'Azur
Louis CASA	Chargé de mission et de dév.	CAE Petra Patrimonia
Philippe Bodard	Bénévole	Association Terre de liens
Pedro Lopez Merino	Post-doctorant SAT	Université CA
Clara Descamps	Chargée de mission	OTECCA
Grégoire Lambert	Chargé de mission dév. rural	Conseil Départemental des AM
Nicole Liautaud	Commission environnement	Mairie de Valderoure
Claire Roussel	Formatrice	Campus Vert d'Azur
Gisèle Rolando	Citoyenne	
Danièle Le Blay	Adjoint à l'urbanisme	Mairie de Mouans-Sartoux
Sylvain Bourdon	Animateur foncier MEAD	Mairie de Mouans-Sartoux
Laura Ruiz	Chef de pôle économie et territoire	Chambre d'agriculture des AM
Nathalie Fabre		Comm. D'agglomération Pays de Grasse
Laurence Tartocchi	Chargée d'études aménagement et prospective foncière	Comm. D'agglomération Pays de Grasse
Régine Bodéi	Animatrice	ADEAR des AM
Pierre Fabre	Président	Association Terre de Liens paca
Tristan Klein	Référent ETA	CAE Mosaïque
Antoine Seveno	Référent Alpes-M et Var	Délégation Régionale des Scop & Scic
Julie Aranda	Citoyenne	
21 personnes		

Déroulé de la matinée

10h – Accueil café (15 min)

10h15 – Introduction (30 min)

- Tour de table des participants
- Rappel du fonctionnement du PAT et des enjeux globaux
- Focus sur les enjeux spécifiques du GT et les questions posées sur la thématique

10h30 – Fresque : quels sont les enjeux sur la thématique « installation-transmission » et « productions-filières » (1h15)

- Les problématiques
- Les réponses actuelles
- Est-ce suffisant ? Sinon en quoi ?

12h – Clôture

Introduction

Rappel du fonctionnement du PAT, du calendrier et des objectifs.

Présentation des résultats de la première vague des GT :

- Ambition du PAT du Pays de Grasse
- Leviers identifiés
- Axes stratégiques
- Premières actions

Rappel rapide des problématiques soulevées dans le diagnostic sur cette thématique.

Pas de commentaires de la part des participants.

Partage de diagnostic : « quels enjeux sur la thématique « installation-transmission » et « productions-filières »

Les enjeux identifiés	
Production/filières	Installation
<p>FILIERE MARAICHAGE / VEGETALE</p> <ul style="list-style-type: none">• Appuyer le développement du maraîchage, plus adapté aux espaces disponibles réduits du département• Développer les protéines végétales (pois chiche ; lentilles) <p>FILIERE OVINE</p> <ul style="list-style-type: none">• Faire la promotion de la viande ovine puisque c'est elle qui est produite localement• Prédation du loup ; repenser les modes de conduite des troupeaux <p>FILIERES A SOUTENIR</p> <ul style="list-style-type: none">• Oléicole• Agrumes• Arboriculture en règle générale <p>SOUTIEN FILIERE BIO</p> <ul style="list-style-type: none">• Filière bio en difficulté pour écouler les productions – besoin d'appui <p>EAU</p>	<p>CAPITAL DE REPRISE ET ACCES AU CREDIT</p> <ul style="list-style-type: none">• Les coûts de rachat des exploitations ou d'installation sont trop élevés dans le département• L'accès au crédit est difficile• Crédit d'équipement (matériel + serre) est aussi à prendre en compte <p>ACCES LOGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none">• Difficulté d'hébergement des nouveaux installés <p>ACCES FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none">• Foncier disponible trop cher• Rétention de foncier• Permettre l'installation sur des terrains morcelés (référencer les petits terrains sur les communes)• Réinstaller l'enjeu nourricier dans les opinions et les mentalités• Défrichement des terres agricoles <p>ACCOMPAGNENT DES PORTEURS DE PROJET</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les filières adaptées aux pénuries d'eau estival • Réactiver les solutions d'approvisionnement en eau, les adapter aux enjeux climatiques • Problème de disponibilité en eau et notamment avec l'incapacité d'utiliser les retenues existantes (pbm de réglementation) et des agriculteurs qui ont eu le compteur fermé cet été • Problème de tarif : les tarifs d'eau agricole ne sont pas mis en place • Problème d'organisation et de gestion collective de l'eau • Faciliter la réalisation d'ouvrage permettant d'irriguer les terres <p>COORDINATION DES PRODUCTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des pics de productions entre producteurs • Besoin d'atelier de transformation / faciliter l'accès aux outils de transformation et de commercialisation • Encourager la mutualisation sur les CUMA, les coopératives <p>AUTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du métier d'agriculteur et d'artisanat • Accès aux marchés locaux pour les producteurs, manque de marché locaux de qualité • Animation de territoire par vallée pour les filières 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort besoin de coordination entre acteurs de l'accompagnement, difficulté à croiser et à diffuser les informations • Listing commun des porteurs de projet • Connaissance de l'ensemble des structures qui accompagnent • Accès à l'information pour les exploitations à reprendre • Viabilité du projet souvent pas comprise / Différentes façon de voir entre les anciennes et nouvelles générations • Faciliter les installations en collectif • Structure juridique non adaptée aux nouveaux besoins (souhait de plus de protection de certains nouveaux installés qui choisissent des statuts type SCIC ou SCOP mais n'ont pas accès aux aides à l'installation) • Problème de salaire <p>FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif de financement inadaptés aux publics et aux parcours • Non accès au financement de formation de VIVEA pour les dirigeants agricoles sous statut SCOP /SCIC • Contractualisation facilitée pour les nouveaux installés ? <p>FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels moyens d'acquérir des connaissances hors formation diplômante ? • Améliorer la formation pratique des nouveaux porteurs de projet agricole (Hors Cadre Familial) • 80% des porteurs de projet à l'installation n'ont aucune expérience agricole • Faciliter l'accès à la formation des nouveaux installés en matière d'hydraulique, soudure, petite mécanique <p>AUTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des élus • Attirer des jeunes à renouer avec le métier avec des modèles agricole qui les attirent (reconnaissance du métier : agriculture + artisanat)
<p>Transmission</p>	<p>Autre</p>
<p>DIFFICULTES A IDENTIFIER ET APPROCHER LES FUTURS CEDANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux données : difficulté à avoir accès aux informations concernant l'âge 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de chaque terrain agricole au PLU • Diagnostic des terrains agricoles à faire • Prendre du temps pour cuisiner

<p>des exploitants (associer la MSA pour cibler les futurs cédants)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les agriculteurs par âge et les contacter • Proposer un accompagnement plus tôt, ne pas attendre les 60 ans • Manque de compétence des repreneurs • Manque de coordination entre acteurs sur la démarche d'accompagnement des personnes qui transmettent • Se rapprocher des notaires ? • Difficulté faire coïncider exploitation à transmettre et projet des jeunes agriculteurs • 19 exploitants de + de 60 ans ne sait pas ce qu'il va faire de sa ferme (63ha concernés) en Pays de Grasse – RGA 2020 • Favoriser la transmission des savoirs des agriculteurs qui vont partir à la retraite 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux de production trop éloignés des lieux de commercialisation (à réduire et à organiser) • Partager les bonnes pratiques et les expériences réussies
---	--

Discussions autour des problématiques soulevées:

TRADUCTION URBANISME ET AMENAGEMENT DU PAT

Il faut créer un lien fort entre le PAT et les recommandations dans les PLU et privilégier les Installations nourricières

QUEL LIEU DE COORDINATION ENTRE ACTEURS ?

Fort besoin de coordination entre les acteurs de l'installation transmission pour partager les dossiers et les compétences car la plupart des outils existent !

Sur l'aide à l'acquisition d'exploitations

- Des dispositifs existent : SCIC Terre Adonis ; Fondation Terre de Liens ; achat de terrain par les institutions ; aide du réseau initiative ; aides du CD06 sur l'acquisition matériel et sur aide à l'acquisition des collectivités (40%) ; CDAF terre inculte à renforcer dans sa mise en œuvre ; préemption en révision de prix (SAFER)
- Mais de quels chiffres parle-t-on pour s'installer ? 500 000€ en moyenne ? Trouver le chiffre moyen. Qui peut se le permettre ?

Sur la transmission :

- Il n'y a que MSA qui a toutes les données mais elles sont confidentielles. La MSA prévient seulement à 5 ans de la retraite. Comment travailler avec eux à ce sujet ?
- La chambre d'agriculture : fait un courrier aux agriculteurs à 57 ans ; très peu de retour
- La chambre d'agriculture et l'ADEAR organisent des sessions formations collectives pour les futurs cédants
- Mais on est sur des métiers-passion, l'agriculture est un projet de vie, la perspective de transmission est difficile, cela nécessite du temps long et de la confiance pour accompagner
 - Un questionnaire et un rdv ne sont pas suffisant
 - Nécessite une animation de proximité (comme pour le foncier)
 - Nécessité d'animer sur le temps long par un intermédiaire
 - Mettre de l'humain dans l'animation foncière

- Se coordonner avec le PAI qui connaît bien le profil des porteurs de projet
- Il faudrait trouver des nouveaux relais, au-delà du monde agricole, comme les notaires car ce sont des interlocuteurs incontournables dans un projet de transmission
- Travail d'information effectué par TdL auprès des notaires
- URSCOP peut intervenir sur le sujet de la reprise si projet de Scop et SCIC
- La CAE peut permettre de créer un lien entre cédant et installé plus sécurisant ?

Sur les besoins de formations

- La chambre d'agri a la possibilité de mettre en place des formations si nombre de participants suffisants
- Il est possible de créer des réseaux d'entraide
- Faire pont avec autres lycées techniques (notamment en mécanique...)
- Les ETA sont des dispositifs permettant d'appuyer les manques d'expérience des installés
- La formation du BPREA notamment est déjà complète
- Sonder les besoins en formation, partager les infos entre structures et mieux communiquer

Disponibilité de l'eau agricole à mettre en vis-à-vis des besoins/projets

- Y compris question du tarif, harmonisation cf. MNCA
- Problématique de la sécheresse : 20 fermeture de ferme cet été
 - Cf. Observatoire départemental de l'eau
 - Aides départementales
 - Choix des espèces
 - Quelle équité vis-à-vis de l'eau cf. 3€ le m3
 - Volonté communale
 - Dans quel espace traiter le sujet ?
 - Aides départementales ok
 - Un travail réglementaire à mener auprès de la DDTM

Après-midi

Quelles actions mettre en œuvre en matière de « Foncier, installation, production, filière » et « Logistique, transformation, commercialisation »

Laure Garitte	Responsable environnement	Chambre des métiers et de l'artisanat
Sophie Marro	Conseillère démarche éco-resp.	Chambre des métiers et de l'artisanat
Caroline Giorgi	Chargée mission agriculture	PNR des Préalpes d'Azur
Louis CASA	Chargé de mission et de dév.	CAE Petra Patrimonia
Philippe Bodard	Bénévole	Association Terre de liens
Pedro Lopez Merino	Post-doctorant SAT	Université CA
Clara Descamps	Chargée de mission	OTECCA
Nicole Liautaud	Commission environnement	Mairie de Valderoure
Claire Roussel	Formatrice	Campus Vert d'Azur
Gisèle Rolando	Citoyenne	
Danièle Le Blay	Adjoint à l'urbanisme	Mairie de Mouans-Sartoux
Sylvain Bourdon	Animateur foncier MEAD	Mairie de Mouans-Sartoux
Laura Ruiz	Chef de pôle économie et territoire	Chambre d'agriculture des AM
Nathalie Fabre	Service aménagement - foncier	Comm. D'agglo Pays de Grasse
Laurence Tartocchi	Chargée d'études aménagement et prospective foncière	Comm. D'agglo Pays de Grasse
Régine Bodéi	Animatrice	ADEAR des AM
Pierre Fabre	Président	Association Terre de Liens paca
Tristan Klein	Référent ETA	CAE Mosaïque
Antoine Seveno	Référent Alpes-M et Var	Délégation Régionale des Scop & Scic
Julie Aranda	Citoyenne	
Michel Dessus	Président	Chambre d'agriculture des AM
Claire Fourneaux	Chargée de mission	Mairie de Saint-Jeannet
Catherine Taupiac	Cheffe de projet « 06 à Table ! »	Conseil Départemental des AM
Aurélie Verdu	Chargée de mission	Conseil Départemental des AM
Franck Liange	Responsable transition	Com. D'Agglo Cannes Pays de Lerins
Laura Moufti	Animatrice	GEDAR
Manon Pelcerf	Cheffe de projet PAT	Com. Com Alpes d'Azur
27 personnes		

Déroulé de l'après-midi

14h – Accueil

14h15 – Introduction et présentation stratégie en préfiguration (30 min)

14h45 – Inspiration (30min)

15h15 – Atelier de co-construction d'action (1h15)

16h30 – Restitution et positionnement de chacun sur les actions (30min)

Rappel du fonctionnement du PAT et présentation de la stratégie en cours de définition

Rappel du fonctionnement du PAT, du calendrier et des objectifs.

Présentation des résultats de la première vague des GT :

- Ambition du PAT du Pays de Grasse
- Leviers identifiés
- Axes stratégiques
- Premières actions

Pas de commentaires de la part des participants.

Inspiration : que pouvons-nous imaginer sur ces thématiques ?

Témoignages :

Animation foncière territorialisée – Safer des Alpes-Maritimes
Reporté

Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) et périmètre de protection (PPEANP)
- Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Aurélie Verdu, chargée de mission, averdu@departement06.fr

Retour sur l'étude logistique agricole – Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Catherine Taupiac, cheffe de projet « 06 à Table ! », ctaupiac@departement06.fr

Atelier de transformation – Association des agriculteurs du PNR
Reporté

Atelier de co-construction d'action

Les ateliers suivants ont été proposés aux participants

Atelier proposés	Vote des participants
[Foncier agricole] Identifier les zones de tension sur le foncier agricole à animer ou les zones à protéger	12
[Foncier agricole] Faire de l'animation pour mobiliser le foncier agricole : comment s'y prendre ? Quels préalables (dont atlas foncier) ?	15
[Logistique] Restitution de l'étude sur la mutualisation de la logistique agricole portée par le Conseil Départemental : comment aller plus loin ?	3
[Logistique] Décarboner le transport agroalimentaire et penser l'économie circulaire autour des déchets de la GMS	2
[Atelier de transformation] Soutenir le projet d'atelier de transformation en cours de création	5
[Commercialisation] Déterminer la notion de « l'alimentation locale » avec 1% de production dans les Alpes-Maritimes	5
[Coordination-gouvernance] Comment partager les informations et croiser les compétences en matière foncière et installation-transmission	6

Restitution des 4 ateliers retenus et travaillés par les participants :

Atelier 1 : Identifier les zones de tension sur le foncier agricole à animer ou les zones à protéger

Réflexions des participants :

- Zones de tension selon quels critères ? Quelle est la commande ? Tous le territoire est une zone en tension.
- Il faut se fixer un objectif commun à 20 ans : augmentation de la résilience alimentaire à 15%
- Partir d'un diagnostic commun et consenti et mobilisation des acteurs existants

Les tensions sur le foncier agricole sont liées à :

- la spéculation
- concurrences : immobilier, photovoltaïque, autres types d'agriculture non-nourricière
- avoir une vision selon les bassins de vie

Deux actions à mener en parallèle :

- sanctuariser les zones agricoles existantes et faciliter leur mise en culture
- Reconquête importante : inventaire...

Rôle de la SAFER et des collectivités et importance du PLU

Le cadre de cette action, c'est le PAT, donnons les moyens d'y parvenir !

- Si on souhaite vraiment augmenter notre résilience alimentaire, il faut qu'on approche des 15%
 - ZAP en zone rurale
 - PAEN pour les zones urbaines

Importance de la plaine de la Siagne pour le maraichage.

Attention à la prédation de l'agrivoltaïsme !

Atelier 2 : Faire de l'animation pour mobiliser le foncier agricole : comment s'y prendre ? Quels préalables (dont atlas foncier) ?

Ce groupe de travail a déterminé un obstacle pour faire de l'animation foncière pertinente : il faut connaître son foncier à travers :

- La réalisation des Atlas foncier
- Cibler les propriétaires par des courriers personnalisés
- Réunion collective d'information des propriétaires

Amener à quitter l'individuel vers du collectif en travaillant à l'échelle de la commune

- Imaginer un guichet unique propriétaires/porteurs de projets
- Faire circuler un guide foncier (comme celui de la CCAA) et information sur les baux

Mobilisation des services de l'urbanisme, qualité de l'accueil et de l'écoute

Atelier 3 : Déterminer la notion de « l'alimentation locale » avec 1% de production dans les Alpes-Maritimes

La notion de « local » est difficile à définir et dépend des capacités de production locale (les Alpes-Maritimes n'ayant que 1% d'autonomie alimentaire, cela oblige à repenser la notion de « local »).

A l'échelle des groupes de travail sur la résilience alimentaire de PACA, la notion de local est envisagée à l'échelle de la région et des départements limitrophes. Pour mémoire, à ce jour la région sud n'a que 12% d'autonomie alimentaire.

Réflexion des groupes de travail :

- Le local, ça pourrait être « 2 heures en camion » en cas de rupture d'approvisionnement
- Ultra local : 3 km autour de la ville, 10km pour le local à Cannes
- Cependant le local peut être « relatif » :
 - Cela dépend des conditions géologique pour produire certains produits
 - Mais aussi des conditions de production (biologique, intensive...)
 - Des liens logistique existants (ligne de fret ferroviaire, etc.)

Les participants ont aussi réfléchi à la notion de goût, de qualité nutritive et de saisonnalité.

Atelier 4 : Comment partager les informations et croiser les compétences en matière foncière et installation-transmission

Ce groupe de travail a imaginé de créer un portail départemental

- Interface grand public et une interface pro
- Documentation, réglementation
- Forum pour échanger

Commission à échelle intercommunale 2 fois par an : pour partager l'information

GROUPE DE TRAVAIL n°3 du PAT Pays de Grasse

« Accompagnement des communes »

Mardi 22 novembre 2022 - 14h-17h – Espace Jacques-Louis Lions à Grasse.

Deuxième session de ce groupe de travail.

Présents :

Sandrine Revol	Technicienne Climat Energie	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Corinne Paolino	Responsable petite enfance	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Amélie Bourgeois	Consultante RSE	Mudita Conseil
Stéphanie Bruyère	Coordinatrice CTG	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Stéphane Bertini	Coordinateur EEDD	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Aurélié Lacombe Blanchet	Animatrice fresque alimentation et consultante alimentation durable	Indépendante
Marie Amirati	Adjointe au maire	Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
Michèle Ortombe Borsoni	Conseillère municipale	Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
Franck Liange	Responsable transition et PAT	Comm. D'Agglo. Cannes Pays de Lerins
Gilles Gaveau	Directeur aménagement et perspective foncière	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Virginie Favier	Maître composteur	Compost'n'co
Mylène Djeghrif-Martin	Chargée alimentation durable	Commune de Peymeinade
Cindy Brackelaere	Responsable service client	Elior
Laura Ruiz	Chef de pôle économie et territoire	Chambre d'agriculture 06
Laurent Huguet	Directeur commercial et marketing	Naturdis
Valérie Brunetti	Directrice générale des Services	Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
16 personnes		

Déroulé de l'après-midi

14h – Accueil

14h15 – Introduction et présentation stratégie proposée (30 min)

- Tour de table des participants
- Rappel du fonctionnement du PAT et des enjeux globaux
- Présentation des résultats des premiers GT et discussion autour des axes stratégiques qui se dessinent

14h45 – Inspiration (30min)

15h15 – Atelier de co-construction d'action (1h15)

- Compléments des questionnements proposés aux groupes
- Vote sur les sous-groupes traités le jour-J
- Travail en sous-groupe

16h30 – Restitution et positionnement de chacun sur les actions (30min)

Rappel du fonctionnement du PAT et présentation de la stratégie en cours de définition

Rappel du fonctionnement du PAT, du calendrier et des objectifs.

Présentation des résultats de la première vague des GT :

- Ambition du PAT du Pays de Grasse
- Leviers identifiés
- Axes stratégiques
- Premières actions

Pas de commentaire de la part des participants.

Le parti pris proposé sur ce GT

Les GT du printemps 2022 ont permis de mettre en lumière l'importante mobilisation des communes du Pays de Grasse en matière de restauration collective. La majorité d'entre-elles sont engagées dans une démarche d'alimentation saine et durable en restauration collective, avec des problématiques variées et à des degrés divers, ainsi que dans des démarches de réappropriation de la restauration scolaire. Pour un certain nombre d'entre elles, soit les démarches sont structurées via un PAT (formel ou informel), soit le sujet de la restauration collective est un axe important des politiques municipales et une préoccupation constante des élus.

Un important potentiel d'amélioration de la restauration collective existe grâce à la volonté des élus municipaux et grâce aux forces vives identifiées dans chaque commune qui ne demandent qu'à être appuyées pour opérer un saut qualitatif en réponse à la loi EGALIM mais le potentiel existe pour aller au-delà.

Parallèlement, les démarches entreprises par les communes du Moyen Pays de réappropriation de la restauration collective peuvent, à termes, déstabiliser le marché intercommunal qui ne couvrirait plus que les communes du Haut-Pays et pour lesquelles les prestataires pourraient être rétifs à faire des offres, aussi nous devons anticiper des solutions plus pérennes pour cette zone.

Nous avons identifié deux axes principaux de travail au sein du PAT sur cette thématique pour les années à venir :

- **Appuyer la réorganisation de la restauration collective via la création d'un « schéma de restauration collective » permettant :**
 - D'assurer la solidarité entre communes et de sécuriser la continuité de service public avec les communes
 - D'assurer un appui à partir de la communauté d'agglomération
 - D'accompagner l'ensemble des démarches en cours et d'assurer une cohérence :
 - o Accompagner les communes volontaires vers la réappropriation de la restauration collective
 - o Accompagner le Haut-Pays vers des solutions de proximité cohérente
 - De prendre en compte les besoins de restauration autre que scolaire : crèches, centre de loisirs, PAD...
 - D'assurer un saut qualitatif en réponse à la loi EGALIM et aux attentes des communes à travers une préconisation globale de rapprocher autant que possible les lieux de production des repas des lieux de restauration des enfants (réduction du gaspillage alimentaire, amélioration gustative et éducative sur le temps du repas liés à l'alimentation...). La mise en place de ce schéma permettra d'appuyer et de suivre cette évolution progressivement dans le temps et quand cela sera possible.

- **Structurer et animer un réseau de cantines « 100% durable, locale et bio » sur le Pays de Grasse afin de :**
 - Rendre visible le travail déjà engagé par les communes à l'échelle de l'agglomération (un fort besoin de communication sur le travail existant a été identifié)
 - De mettre en place des indicateurs simples avec les communes pour obtenir un état d'avancement de la réponse à la loi EGALIM et de démarche d'alimentation durable
 - Appuyer les communes à aller plus loin en matière d'alimentation saine et durable via des formations et des ateliers surs :
 - o L'approvisionnement local et biologique
 - o La mise en place de commandes groupées
 - o Les pratiques durables avec les labellisations comme Ecocert
 - o La sensibilisation et l'implication des convives, des personnels...
 - o etc

Toutefois l'accompagnement des communes au sein du PAT ne concerne pas que la restauration collective puisque ces dernières ont aussi été demandeuses en matière de mobilisation du foncier agricole et de gestion des biodéchets notamment, mais les partis pris seront précisés dans les autres compte-rendu dédiés à ces sujets ou dans la politique alimentaire.

Inspiration : que pouvons-nous imaginer sur ces thématiques ?

Le réseau de cantines durable de la Métropole Aix-Marseille

[Voir les présentations en pièce-jointe](#)

Le programme d'éducation alimentaire : l'école comestible

[Voir les présentations en pièce-jointe](#)

Les PAEN : un outil pour aider les communes à maîtriser le foncier agricole

[Les PAEN - Lisa Gerbal on Vimeo](#)

Villages vivants, bouge ton coq : ces nouveaux outils citoyens pour la réappropriation des commerces alimentaires de proximité

<https://youtu.be/He-raU7EE8g>

Atelier de co-construction d'action

Les ateliers suivants ont été proposés aux participants :

Atelier proposés	Vote des participants
[Resto co] Travailler ensemble pour organiser le schéma de la restauration collective du Pays de Grasse en proximité (cantines scolaires, centres de loisirs, crèches, PAD...)	9
[Resto co] Cheminer ensemble vers un réseau de cantine 100% saine, durable et locale : construisons un accompagnement sur mesure au service des communes	6
[Foncier] Identifier les zones de tension sur le foncier agricole à animer ou les zones à protéger	3
[Foncier] Faire de l'animation pour mobiliser le foncier agricole : comment s'y prendre ? Quels préalables (dont atlas foncier) ?	2

[Risques] Travailler sur les risques de ruptures d'approvisionnement alimentaire dans les plans de sauvegarde ou avec la population	0
[Biodéchets] Compostage de proximité, permettre l'utilisation locale du compost produit sur le territoire : quelles solutions ?	3
[Accès à l'alimentation] Production alimentaire dans les villes et villages, commerce alimentaire de proximité et marché : quelles actions renforcer ? Quelles actions initier ?	1
[Communication] Communiquer collectivement sur la démarche alimentaire engagée par les communes et l'agglomération	1
[Gouvernance] Quelle gouvernance pour suivre l'évolution du PAT ?	0
[Formation] Quelles formations transversales proposer ?	1

Restitution des 3 ateliers retenus et travaillés par les participants :

Atelier 1 : Travailler ensemble pour organiser le schéma de la restauration collective du Pays de Grasse en proximité (cantines scolaires, centres de loisirs, crèches, PAD...), comment s'y prendre ?

Pour avancer sur cette thématique, les participants ont indiqué qu'il fallait :

- Penser le découpage territorial de façon logique plutôt que de façon administrative (livraison, géographie)
- Intégrer la problématique des crèches et du portage à domicile
- Articuler les projets à l'échelle du territoire (achats groupés, solidarité entre communes voisines, etc...)
- Penser à varier les échelles du groupe de suivi selon les besoins (élus et technicien référent par commune base du réseau de ressources CAPG)
- Proposer une déclaration commune des collectivités sur la volonté politique d'aller plus loin sur l'alimentation saine et durable en restauration collective et prise en main de différents dossiers (par exemple : centrale d'achat, stock de sécurité...)

Les participants constatent une perte de maîtrise quand on a recours à des prestataires

Atelier 2 : Cheminer ensemble vers un réseau de cantine 100% saine, durable et locale : construisons un accompagnement sur mesure au service des communes

En préambule les participants ont eu à disposition un récapitulatif des grands défis à mettre en œuvre dans une démarche de restauration collective saine et durable (voir en pièce-jointe).

Les participants ont déterminé plusieurs objectifs pour une démarche durable en restauration collective :

- Rapprocher zone de production de la consommation
- Bien définir la qualité attendue
- Menus adaptés/régionalisés et respect de la saisonnalité
- Engagement des agriculteurs/contractualisation/fidélisation

Ils ont aussi pointé des contraintes ou difficultés

- Distribution/logistique
- Coûts (intérêt des plateformes et grossistes, fluctuation du prix des denrées)

Pour aller plus loin :

Formation des acheteurs

1. Qu'est-ce que « sain » ? Ex : HVE ou bio ? -> où mettre le curseur ? quel(s) critère(s) on applique, quelle(s) priorité(s) ?

Réponse possible : **Former/accompagner les acheteurs sur les labels/les différences et les liens entre les critères des labels notamment pour qu'ils formulent « mieux » leur cahier des charges**

2. Problème de planification : les producteurs ont besoin de connaître les commandes plusieurs jours avant (pas la veille pour le lendemain) -> besoin d'une meilleure gestion des achats, plus adaptées aux réalités terrain des producteurs/fournisseurs

Réponse possible : **accompagner et sensibiliser les acheteurs dans la planification pour mieux interagir avec les fournisseurs locaux (lien avec la plateforme « 06 à table ! »)**

Problématique des petites exploitations maralpines et de l'offre locale

3. Question du coût de cette « qualité », elle-même liée à la disponibilité des produits (nombre d'exploitations et leurs surfaces) : beaucoup de petites exploitations dans le département et un grand bassin de consommation, les agriculteurs privilégient la vente en direct aux particuliers/restaurants plutôt que la vente à la restauration collective. Or, la demande pourrait influencer la production –

Réponse possible : **Mettre en place une contractualisation garantissant durée (sur plusieurs années) et quantité aux producteurs avec clause revoyure des prix**

Difficulté pour les agriculteurs à répondre aux marchés publics, nécessité de regroupement

3. Mais problème de connaissance des marchés publics de la part des producteurs et d'offre (petite production diversifiée), nécessite qu'ils se regroupent et s'intéressent aux marchés.

Réponse possible : **la plateforme «06 A Table ! » a été créée pour cela et peut-être imaginer un accompagnement ou une animation de réseau pour les former aux marchés publics et les aider à se regrouper**

5. Problème du transport entre production et consommation (coût, empreinte carbone, temps)

Réponse possible : **travailler à une meilleure répartition des producteurs et au rapprochement des produits et des acheteurs**

Travailler sur les menus

6. Faciliter le travail des chefs (quand cuisine intégrée)

Réponse possible : **création d'un « livre de recettes » locales et de saison pour la restauration collective - en partenariat avec producteurs (et/ou têtes de réseau), chefs, chefs en cuisine végétale, nutritionnistes, et en concertation avec familles (potentiellement faire l'objet d'ateliers avec familles et enfants, donc prétexte aussi à pédagogie), pour diffusion auprès des cantines**

Sensibiliser au coût réel de l'alimentation

7. Production locale, produits sains et pédagogie + question du coût

Réponse possible : développer la production in situ dans les écoles ! Jardins en permaculture pour quelques produits (ex : commencer avec des aromatiques)

Atelier 3 : Compostage de proximité, permettre l'utilisation locale du compost produit sur le territoire : quelles solutions ?

Tri à la source des biodéchets obligatoire à partir de janvier 2024. Il est d'ores et déjà envisagé de distribuer des composteurs gratuit CAPG + formation = x 200 /an

Ce groupe de travail du PAT doit impérativement se rapprocher et se coordonner avec le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) porté par le service déchet de l'agglomération.

Le PAT ne se préoccupe pas directement de la collecte des biodéchets, il s'intéresse plutôt à la façon dont la matière organique peut trouver un débouché local afin de retourner enrichir les sols et la vie des sols localement dans une logique de développement des pratiques agroécologiques.

Pour habitat collectif : nécessité d'autorisation, adhésion des habitants, création de lien... Possible mais il faudrait mettre en place une animation.

Pour les écoles, c'est plus compliqué vu la quantité et le manque de foncier = collecte et plateformes de proximité (jusqu'à 1 tonne par semaine) en périphérie des villes ou compostage chez l'agriculteur. Possibilité de mettre en place des tests progressif, Virginie Favier se tient disponible pour mettre en place des expérimentations et accompagner les communes.

GROUPE DE TRAVAIL n°4 du PAT Pays de Grasse

« Accessibilité sociale à l'alimentation »

Jeudi 24 novembre 2022 - 10h-17h – Espace Culturel Altitude 500 à Grasse.

Deuxième session de ce groupe de travail.

Matinée

« Soutien aux associations de l'aide alimentaire d'urgence »

Présents :

Valérie Tetu	Chargée de mission ESS	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Christine Boada	Agent de convivialité Présidente	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse Association Christ-o-du-cœur
Ludovic Sanchez	Maire	Le Mas
Evelyne Dietrich	Responsable antenne Grasse	Association Bras Ouvert
Emmanuelle Nambangi	Bénévole	Association Bras Ouvert
Virginie Zucchini	Référente sociale PLIE	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Marie-Christine Cohen	Conseil citoyen grand centre	Grasse
Frederique Klouman	Service jeunesse	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Annie Bruno	Bénévole	Association Croix-Rouge
Marie Marcelle Garcia	Responsable antenne Grasse	Association Croix-Rouge
Perrine Poupaud	Chargée de développement	Solinum
Alicia Sylla	Responsable antenne Grasse	Association Secours Populaire
Morgane Lepolard	Bénévole	Association Secours Populaire
Marie-France Schaffner	Bénévole antenne Grasse	Association Resto du coeur
Nadia Niat Ali Nara	Médiatrice sociale du centre social	Association Harpeges
Audrey Fournier	Coordinatrice EVSI	Association Harpeges
Audrey Mavaldi	Responsable dévelop. Social	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Corinne Senaux	Cheffe projet PAT	Comm. D'agglo Cannes Pays Lerins
Nicole Liautaud	Citoyenne	Commune de Valderoure
Claire Fourneaux	Chargée de mission	Mairie de Saint-Jeannet
Georges Ricci	Président	Association des sapeurs-pompiers de Grasse et menton
22 personnes		

Déroulé de la matinée

10h – Accueil

10h15 – Interconnaissance et introduction

10h30 – Difficultés et souhaits des associations d'aide alimentaire d'urgence

11h15 – Inspiration

11h30 – Comment répondre à ces souhaits et à ces problématiques ?

Pourquoi cette réunion ?

Cette réunion de soutien aux associations d'aide alimentaire d'urgence trouve son origine dans trois constats :

1. L'inflation, le prix de l'énergie, le contexte géopolitique... vers une hausse de la pauvreté et de personnes en difficultés, que faire ? Sommes-nous préparés ? Comment renforcer le réseau de soutien porté par les associations ?
2. On constate une réduction du gaspillage alimentaire dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et globalement une production industrielle de plus en plus à flux tendu... vers une réduction de l'approvisionnement des associations de don et des banques alimentaires ? Quelles autres solutions envisagées ?
3. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) portés par des communes, des intercommunalités ou des départements, qui visent à décloisonner les acteurs de l'alimentation et trouver de nouvelles solutions pour permettre un accès à tous à une alimentation de qualité.

Des exemples inspirants pour appuyer les associations d'aide alimentaire d'urgence

- 1- Faire l'aide alimentaire avec les personnes bénéficiaires - Secours Populaire d'Aurillac
<https://youtu.be/Uj2zd7nlwqA>
- 2- Vers un réseau de glanage pour avoir accès aux produits frais - Association le Village
[Les Cueillettes Solidaires de l'Association Le Village - YouTube](#)
- 3- Un relai alimentaire de proximité en complément de la banque alimentaire - Le chaînon manquant
<https://vimeo.com/374114371>
- 4- Education populaire à l'alimentation ou la convivialité partagée - Les râteleurs
["Ici et maintenant - La Gironde s'invente" Les Râteleurs - YouTube](#)

Difficultés et souhaits des associations d'aide alimentaire d'urgence et actions envisagées pour y répondre

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a rencontré individuellement les associations d'aide alimentaire d'urgence entre août et octobre 2022. Cela a permis de dresser un état des lieux de leur fonctionnement, leurs besoins et du nombre de personnes qu'elles aident au quotidien (voir diagnostic de l'après-midi).

Un grand merci aux associations pour leur participation active à cet atelier. Grâce à vos retours, de nouvelles perspectives s'offre à nous tous pour lutter contre la précarité alimentaire et vous soutenir dans vos actions.

Souhaits et besoins	Explication et actions envisagées
Interconnaissance et de coordination	1. Un véritable souhait d'interconnaissance s'est manifesté à l'atelier. Certaines associations se connaissent mais elles n'ont pas l'occasion d'échanger régulièrement et pour la plupart, il s'agissait d'une première rencontre. Les associations ont identifié l'intérêt de se connaître mieux et d'échanger pour être complémentaire dans leurs actions (quand certaines associations ont des manques ou des surplus, des situations d'urgence auxquelles elles ne pourraient pas répondre...).

	<p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de mise en place d'un annuaire en papier avec les contacts personnels à ne pas diffuser au grand public (solinum a la possibilité de nous aider à le mettre en place via l'accès professionnel de soliguide) - Mise en place d'un groupe Whatsapp pour échanger entre association (fait) - Continuer l'interconnaissance par des rendez-vous régulier chez les associations à tour de rôle, permettant aussi de continuer à mettre en place les autres actions identifiées – coordination à imaginer <p>2. Un besoin de contact d'urgence pour les weekends</p> <p>Une association d'accompagnement sociale fait remonter qu'en cas de situation d'urgence (violence familiale ou problème psychiatrique), elle peut être amenée à gérer des publics qui se retrouvent sans domicile du jour au lendemain. Ils ont les contacts nécessaires pour le logement, la prise en charge juridique, sociale...etc mais ils sont souvent en difficultés pour trouver des colis alimentaires le weekend car les associations d'aide alimentaire d'urgence travaillent en semaine. Une association dit aussi être sollicité par l'hôpital sur des demandes de ce type. La plupart des associations n'avaient pas connaissance de cette situation et sont d'accord pour donner leurs coordonnées et faire des colis exceptionnellement le weekend, même si elles font remonter qu'il est difficile pour les bénévoles, déjà très sollicités, de se mobiliser en soirée ou le weekend.</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous revenons à la question de l'annuaire papier - Travailler sur une organisation inter-association les weekends, un peu sur le modèle des pharmacies, pour que cela ne pèse pas trop sur les épaules des bénévoles et que les situations d'urgence des weekends puissent être partagées par tous. Colis alimentaire mais aussi sur d'autres services : meubles, vêtements...
e	<p>1. Certaines associations auraient besoin de s'équiper en camion frigorifique</p> <p>Action envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se rapprocher de financeurs potentiels (DRETS, DDETS, Conseil Départemental...) pour discuter de la possibilité d'aider à l'acquisition de véhicules frigorifiques <p>2. Souhait de mettre en place des ramasses locales pour compléter l'apport de la banque alimentaire de Nice : à la fois pour des raisons logistiques et pour des raisons de complément d'approvisionnement*</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la volonté et la capacité des associations à s'inscrire dans une réponse collective - Identifier le potentiel réel de ramasse qualitative locale, qui pourrait être pris en charge par une association d'insertion, pour valider ou non la viabilité d'un tel projet (cf : exemple du chaînon manquant)
Locaux	<p>1. La plupart des associations auraient besoin de locaux ou de locaux plus grand</p>

	<p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le Haut-Pays, une animation spécifique pourra être mise en place avec les communes à ce sujet - Pour le Moyen Pays et le littoral, un contact sera pris avec les CCAS et les communes sur ce sujet pour partager la problématique, qu'ils ont déjà dû identifier, et voir les marges de manœuvre des communes
<p>Moyen humain et appui administratif</p>	<p>1. Besoin de bénévolat La plupart des associations manifestent un besoin de bénévoles. Elles accueillent pour la plupart régulièrement des stagiaires, certaines ont aussi des salariés mais cela ne suffit pas à répondre aux besoins sur la logistique, la distribution, les inscriptions... Nous avons aussi partagé l'intérêt d'impliquer les personnes bénéficiaires dans l'activité de l'association.</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le service ESS de l'agglomération mène actuellement un travail pour identifier les nouvelles façons de faire du bénévolat et d'en trouver (via le compte formation, le pôle emploi...). Une restitution de ce travail sera faite aux associations d'aide alimentaire d'urgence quand il sera terminé pour mettre en place des partenariats. - Un forum de l'emploi et du bénévolat est organisé par le service ESS, 17 mars à Mouans-Sartoux, à laquelle les associations seront conviées - Appuyer les démarches des associations visant à impliquer les personnes bénéficiaires dans le fonctionnement de l'association : valorisation des parcours de personnes bénéficiaires-bénévoles <p>2. Un appui administratif semble intéressant pour certaines associations Certaines associations ont des salariés ou certaines souhaitent en avoir, un appui administratif semble intéressant pour consolider les structures et assurer leur pérennité.</p> <p>Action envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la professionnalisation des associations par l'APPASCAM et la mise en place du DLA via le service ESS de l'agglomération (déjà démarré) <p>3. Valorisation des compétences des bénévoles et des salariés Les bénévoles et salariés des associations sont un vivier de compétences souvent peu valorisées alors même que les parcours de ces personnes pourraient leur permettre par ailleurs de trouver des emplois à la hauteur de la compétence.</p> <p>Action envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer les parcours VAE et bilan de compétence en lien avec le service emploi de l'agglomération
<p>Approvisionnement en produit frais</p>	<p>1. Souhait de pouvoir s'approvisionner en fruits et légumes frais Les associations proposent toutes des fruits et légumes frais, pas forcément de façon régulière, en fonction des dons. Cependant elles manifestent le souhait de proposer des produits plus « frais » car parfois les produits qu'elles récupèrent sont particulièrement défraîchis.</p>

	<p>Action envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une rencontre entre les associations de d'aide alimentaire d'urgence et des « producteurs, approvisionneurs » locaux via le PAT : agriculteurs, jardins collectifs, Grande et Moyenne Surface, marchés... sous deux angles : à la fois sur la possibilité de mettre en place des dons plus frais mais aussi sur la mise en place de collecte de don monétaire (comme l'arrondi à la caisse) et la possibilité d'utiliser cette cagnotte pour acheter dans le magasin des produits frais. <p>2. Souhait de compléter l'apport de la banque alimentaire par des ramasses locales qualitatives et en lien avec les goûts des personnes bénéficiaires</p> <p>Les associations d'aide alimentaire font le constat d'une baisse des dons alimentaires des Grandes et Moyennes Surface (suite aux lois anti-gaspillage qui permettent au GMS de vendre les produits moins chers lorsqu'ils approchent de la date de péremption. Aussi les associations d'aide alimentaire d'urgence se retrouve souvent avec des produits à date de péremption trop courte (24h actuellement contre 72h avant)</p> <p>Par ailleurs, les associations ont déjà des fournitures de qualité mais comment aller plus loin ?</p> <p>* voir l'action plus haut dans la logistique</p>
<p>Accompagnement social et convivialité</p>	<p>1. L'aide alimentaire d'urgence est une porte d'entrée vers l'accès au droit et à une sortie de la situation de précarité, un levier puissant d'insertion</p> <p>En étant sur le terrain, les associations sont en capacité d'identifier des personnes en difficulté qui n'ont pas forcément le réflexe de se rapprocher des services sociaux. Les associations sont par ailleurs en situation d'écoute de situation complexe. Les associations peuvent aussi être des acteurs de la sortie de la situation de précarité en lien avec l'ensemble des acteurs sociaux et de l'insertion.</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une formation des bénévoles des associations à l'accompagnement social de premier niveau à la fois pour savoir orienter et pouvoir être outillé face à certaines situations de détresse - Mise en place de permanence de travailleurs sociaux dans les associations d'aide alimentaire - Réflexion pour valoriser et/ou envisager des actions partagées d'insertion et de convivialité <p>2. Manque d'assistante sociale sur le Haut-Pays</p> <p>Le Haut-Pays grassois est couvert que très partiellement par des assistantes sociales et cela pose question dans l'accompagnement des personnes en difficulté sur cette zone.</p> <p>Action envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherches de solutions pilotées par le service développement social du territoire de la Communauté d'Agglomération

Divers	Certaines personnes en situation de précarité ne demandent pas d'aide (en zone rurale comme en ville) – comment identifier ces personnes et comment rendre plus accessible l'accès à l'alimentation ?
---------------	---

**Des résultats concrets déjà à l'œuvre suite à ces rencontres
grâce aux participant.e.s !**

- Le PLIE de la Communauté d'Agglomération a pu rentrer en contact avec des associations pour aller faire des réunions d'information collective sur les dispositifs existants auprès des publics reçus par les associations d'aide alimentaire d'urgence
- L'association Bio d'Aqui s'est rapproché du CCAS de Saint-Vallier-de-Thiery pour permettre à quelques bénéficiaires du CCAS d'intégrer l'association et de bénéficier de paniers de légumes
- Etc

Perspectives : des actions à approfondir

- Recueillir la parole et permettre la participation à ces travaux des personnes bénéficiaires pour améliorer la lutte contre la précarité alimentaire avec eux et leur expérience
- Continuer à identifier et nouer des liens avec les associations d'aide alimentaire d'urgence du Pays de Grasse car toutes n'étaient pas présentes
- Continuer à créer des liens et à croiser nos actions avec les CCAS, des interlocuteurs essentiels
- Décloisonner la question de la lutte contre la précarité alimentaire à d'autres acteurs que les acteurs sociaux : producteurs, citoyens, etc.
- Créer des ponts entre les associations d'aide alimentaire d'urgence et les autres projets de solidarité sur le territoire.

Après-midi

« Projets inclusifs, préventifs et autonomisant contre la précarité alimentaire »

Présentes :

Valérie Tetu	Chargée de mission ESS	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Christine Boada	Agent de convivialité Présidente	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse Association Christ-o-du-cœur
Danièle Casciari	Assistante sociale	CCAS Pégomas
Amélie Bourgeois	Consultante	Audita Conseil
Léa Hernandez	Chargée de mission PAT	Conseil Départemental 06
Virginie Zucchini	Référente sociale PLIE	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Florence Py	Gérante	Biocoop Grasse
Stéphanie Bruyère	Pilote de la CTG	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Annie Bruno	Bénévole	Association Croix-Rouge
Marie Marcelle Garcia	Responsable antenne Grasse	Association Croix-Rouge
Laetitia Chaput	Auto-entrepreneuse	Bioterra Cote-d'azur
Marine Ricci	CTG	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Léa Sturton	Coordinatrice MEAD	Mairie de Mouans-Sartoux
Marie-France Schaffner	Bénévole antenne Grasse	Association Resto du coeur
Nadia Niat Ali Nara	Médiatrice sociale du centre social	Association Harpeges
Audrey Fournier	Coordinatrice EVSI	Association Harpeges
Audrey Mavaldi	Responsable dévelop. Social	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Corinne Senaux	Cheffe projet PAT	Comm. D'agglo Cannes Pays Lerins
Nicole Liautaud	Citoyenne	Commune de Valderoure
Camille Deleuil	Déléguée du préfet	Préfecture des Alpes-Maritimes
Sonia Giraudet	Assistante sociale	CCAS de Grasse
Frederic Klouman	Coordinatrice Jeunesse Présidente	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse Association Bio d'Aqui
Manon Garcia	Chargée de projets	Association Evaleco
24 personnes		

Déroulé de l'après-midi

14h – Accueil

14h15 – Introduction, présentation du parti pris proposé

- Tour de table des participants
- Rappel du fonctionnement du PAT et des enjeux globaux
- Premiers éléments de diagnostic
- Le parti pris proposé pour ce groupe de travail de « lutte contre la précarité alimentaire »

14h45 – Inspiration

15h15 – Atelier de co-construction d'action

- Compléments des questionnements proposés aux groupes
- Vote sur les sous-groupes traités le jour-J
- Travail en sous-groupe

16h30 – Restitution et positionnement de chacun sur les actions

Le parti pris proposé

Pourquoi cette distinction entre le matin dédié aux associations d'aide alimentaire d'urgence et l'après-midi aux projets de solidarité ?

Il y a un changement de doctrine sur la lutte contre la précarité alimentaire à plusieurs échelles (européenne, nationale et régionale) qui nous incite à :

1. Soutenir les associations d'aide alimentaire d'urgence comme premier rempart contre la faim
2. Soutenir et encourager des projets de solidarité alimentaire préventifs, inclusifs et autonomisant afin de diversifier les solutions et les approches aux difficultés d'accès à l'alimentation et répondre aux besoins de tous les publics.

Pourquoi imaginer d'autres approches de lutte contre la précarité alimentaire ?

Comprendre le système d'aide alimentaire d'urgence actuel et changer de regard sur la lutte contre la précarité alimentaire. Extrait du documentaire « La part des autres » :

<https://www.youtube.com/watch?v=pGFS186xqTI>

Les premiers éléments de diagnostic de la précarité alimentaire en Pays de Grasse

Enquête terrain réalisée entre août et novembre 2022 :

- Resto du cœur - Grasse
- Bras ouvert - Grasse
- Epicerie sociale Rayon d'espoir – La Roquette-sur-Siagne
- Mairie de Valderoure
- ANDES (réseau national des épiceries solidaires)
- Croix-Rouge - Grasse
- Banque alimentaire des Alpes-Maritimes
- Association humanitaire des Pompiers de Grasse – Haut-Pays
- ANSA (agence nouvelle des solidarités actives)
- Secours Populaire - Grasse
- Mairie du Mas
- Christ-o-du-cœur – Haut-Pays

Quelques enseignements (à approfondir) :

- Une meilleure compréhension du fonctionnement de l'aide alimentaire d'urgence, de ses forces et de ses limites (cf : compte-rendu de la matinée).
- Un nombre de bénéficiaire de l'aide alimentaire d'urgence à Grasse et sur le Haut-Pays important (pas encore investigué sur le reste du moyen pays) porté par un tissu associatif multiforme et avec de nombreuses problématiques.
- Un réseau de don alimentaire avec des fragilités sur le Haut-Pays et un manque d'assistante sociale mais un public soutenu par des projets associatifs, publics ou hybrides (EVSI, agent de convivialité, action des communes...) à renforcer (cf : compte-rendu de la matinée)..
- Peu d'épicerie sociale et solidaire sur le territoire (seulement 2 sur le sud du territoire), majoritairement des associations d'aide alimentaire d'urgence, alors qu'elles ne répondent pas aux besoins des mêmes publics.

- Des dispositifs nationaux peu sollicités ou pas encore mis en place sur le territoire : comme la tarification sociale pour les cantines scolaires avec l'aide de l'Etat ; les paniers solidaires dans les AMAP portés par les AMAP de Provence...
- Quelques expérimentations de projets préventifs, inclusifs et autonomisants (glanage à Saint-Vallier-de-Thiery ; cantines participatives au Tiers-lieu Ste-Marthe à Grasse ; production collective à l'association bio d'aquis à Saint-Vallier-de-Thiery ...) encore à identifier.
- Nécessité d'élargir la question de la lutte contre la précarité alimentaire à d'autres acteurs : agriculteurs, jardins partagés, associations diverses, service emploi, culture...

Inspiration : c'est quoi un projet préventif, inclusif et autonomisant ?

Les épiceries sociales et solidaires – ANDES

Vidéo jointe au compte-rendu.

Produire des légumes ensemble - Association Bio d'aquis (Saint-Vallier-de-Thiery)

Témoignage de Frederic KLOUMAN.

La cuisine participative et solidaire - SCIC Tetris

Témoignage de Manon Garcia.

Education populaire à l'alimentation - Les râteleurs

["Ici et maintenant - La Gironde s'invente" Les Râteleurs - YouTube](#)

Mais aussi : marché solidaire à Dieulefit, les paniers solidaires des AMAP de Provence, la commande groupée en quartier populaire avec le réseau VRAC, épicerie participative avec l'association Bouge Ton Coq à Grasse... Un site de ressources de projets inspirants : <https://www.supagro.fr/PrecaAlim>

Quelles solutions préventives, inclusives et autonomisantes imaginer sur le Pays de Grasse et comment s'y prendre ?

Les ateliers suivants ont été proposés aux participants

Atelier proposés	Vote des participants
[Référentiel commun] Comment reconnaître un projet préventif, inclusif et autonomisant ? (La participation des publics concernés, la mixité des publics, le choix de l'alimentation...)	0
[Approfondir et compléter le diagnostic] Que manque-t-il dans le diagnostic pour avoir une vision complète des acteurs et des publics pouvant être concernés par la lutte contre la précarité alimentaire ?	4
[Continuer à se former et à s'inspirer] Mieux comprendre les problématiques de la précarité alimentaire par la mise en place des formations, des visites de site (banque alimentaire, initiatives inspirantes...), la diffusion de film pour s'approprier et changer de regard sur les façons de lutter contre la faim	8
[Quel projet pour quels publics ?] Identifier les projets les mieux adaptés aux situations de chaque personne ?	6
[Soutenir des initiatives innovantes] Quelles initiatives préventives, inclusives et autonomisantes : valoriser, renforcer ou initier ?	3

Restitution des 4 ateliers retenus et travaillés par les participants :

Atelier 1 : Que manque-t-il dans le diagnostic pour avoir une vision complète des acteurs et des publics pouvant être concernés par la lutte contre la précarité alimentaire ou qui peuvent intervenir sur le sujet ?

Compléter les enquêtes de terrain :

- Identifier les associations d'aide alimentaire manquante
- Les agriculteurs et les jardins partagés ; Les magasins et commerces alimentaires ; Les gestionnaires de marchés de plein vent
- Identifier les nouvelles (ou plus anciennes) initiatives de solidarité alimentaire plus largement (supermarché collaboratif comme La Meute ; association de quartier qui cuisine collectivement ; association de glanage type renoué ; association d'insertion par le maraîchage ; cuisine collaborative ; ateliers parents-enfants...)
- Identifier les « prescripteurs » des différents publics en situation de précarité alimentaire : service emploi de l'agglomération pour identifier les travailleurs pauvres en difficultés, Grasse Campus pour le public étudiant, Apprentis d'Auteuil, foyer d'hébergement ou Mission locale pour le public jeune...
- Identifier les acteurs de la santé pouvant être un appui sur le territoire (santé, sport, nutrition...)
- Identifier les acteurs de l'éducation populaire à l'alimentation
- Mieux identifier les acteurs sociaux au-delà des CCAS (notamment tissu associatif)
- Croiser avec les données froides existantes (INSEE, diagnostic des CCAS...)
- Enquêter auprès des personnes bénéficiaires

Pour connaître notamment :

- Les actions d'aide alimentaire ou de solidarité alimentaire déjà en place
- Les souhaits et les freins à la mise en place d'action
 - o Etat des lieux de la qualité de produits distribués
 - o Les envies et les contraintes des personnes bénéficiaires
 - o Les habitudes et les lieux de fréquentation des personnes en situation de précarité pour adapter les outils proposés
 - o Profil quantitatif par public
 - o Partager les bonnes pratiques pour trouver des fonds entre associations...

Atelier 2 : Mieux comprendre les problématiques de la précarité alimentaire par la mise en place des formations, des visites de site (banque alimentaire, initiatives inspirantes...), la diffusion de film pour s'approprier et changer de regard sur les façons de lutter contre la faim

Continuer à se former et à s'inspirer :

- Voir ce qui se fait au niveau national
- Organiser des visites à thématique spécifiques pour s'inspirer
- Mieux comprendre le fonctionnement de l'aide alimentaire d'urgence et de projets inclusifs, préventifs ou autonomisant
 - o Rencontre chez les acteurs locaux pour comprendre

- Développer un référentiel commun : publics -> dispositifs adaptés

Continuer à se rencontrer et à se connaître :

- Organiser des rencontres entre acteurs sociaux et porteurs de projets inclusifs, préventifs ou autonomisant
 - Créer un réseau d'acteurs et continuer à créer l'annuaire
 - Faire des petites capsules vidéo pour valoriser les acteurs et les actions sur le territoire

Atelier 3 : Identifier les projets les mieux adaptés aux situations de chaque personne ?

1. Continuer à identifier les différents publics concernés par la précarité alimentaire sur le territoire et les « portes d'entrées » pour les atteindre
2. Mieux cibler les freins à l'alimentation de chaque public pour adapter les actions
3. Croiser ensuite les publics => les dispositifs ou actions adaptées

Car les difficultés d'accès à l'alimentation sont variées : pouvoir d'achat, éloignement géographique, isolement social, manque de savoirs (savoir cuisiner...), difficultés à gérer un budget, manque de travailleurs sociaux, habitat inadaptés (insalubrité, précarité énergétique...), des représentations à discuter : le low-cost et le bio... Et les publics variés aussi : travailleurs pauvres, personnes âgées, etc. Voir compte-rendu du 1^{er} atelier du GT.

Atelier 4 : Quelles initiatives préventives, inclusives et autonomisantes : valoriser, renforcer ou initier ?

Initiatives à valoriser :

- Association Bio d'aqui : de la production maraîchère collective
- Les cuisines participatives comme celle du tiers-lieu Ste-Marthe

(les acteurs sociaux font remonter que les plus précaires seraient lassés des ateliers alimentations de façon générale, problème de positionnement dans ces ateliers ?)

- Le système d'arrondi à la caisse dans les magasins (comme Biocoop) à valoriser car cela permet aux associations d'acheter en fonction de leur besoin
- Les épiceries sociales et solidaires comme celle de la Roquette-sur-Siagne

Les initiatives à renforcer :

- Les jardins partagés
- Essaimage d'association comme Bio d'Aqui ou les Petits Loups Maraîchers
- L'accès au dispositif nationaux : la prise en compte du quotient familial dans les cantines scolaires...

Les initiatives à initier :

- Créer des épiceries sociales et solidaires sur le territoire : en particulier à Grasse et sur le Haut-Pays. Les épiceries sociales et solidaires permettent de toucher un public différent de l'aide alimentaire d'urgence et notamment les travailleurs pauvres, les familles monoparentales ou les retraités qui trouvent plus de dignité à pouvoir « payer » et choisir les produits dont ils ont besoin.
- Atelier de transformation participatif

- Tiers-lieu alimentaire (épicerie collaborative, amap, animation culinaire, atelier de transformation...)
- Frigo et armoire solidaire (au bureau ou ailleurs)
- Jardins partagés dans le centre de Grasse
- La mise en place de dispositif nationaux existants sur le territoire : les paniers solidaires dans les AMAP...
- Mettre en place des actions d'entraide type : baguette suspendue ou prix solidaire sur les marchés.

Perspectives : actions imaginées à approfondir

Actions imaginées :

- **Elargir et terminer le diagnostic** pour avoir une vision globale des publics concernés, des acteurs en contact avec ces publics, des acteurs pouvant intervenir et répondre aux problématiques ; et des initiatives existantes
- **Continuer à constituer et structurer le réseau d'acteurs** autour de la lutte contre la précarité alimentaire et **l'outiller à l'action via la formation** :
 - Décloisonner les acteurs du territoire en favorisant l'interconnaissance et la rencontre
 - Se former aux nouvelles approches de la précarité alimentaire par des visites d'initiatives inspirantes, des formations ou des projections
 - Valoriser et renforcer les initiatives du territoire
- **Recueillir et permettre la parole des publics concernés** par la précarité alimentation et contribuer à faire changer le regard sur la précarité alimentaire
- Commencer à recenser les actions à initier pour **constituer le plan d'action**
- **Croiser avec les politiques publics et les démarches en cours** des autres acteurs institutionnel comme :
 - Groupe de travail « agriculture urbaine et QPV » de la Préfecture des AM
 - Fabrique Prospective « Apport nature en ville et QPV » de l'ANCT et les Pays de Grasse
 - Le Projet Alimentaire Territorial du Conseil Départemental des AM
 - Le groupe de travail de la DRETS à l'échelle régionale
 - Politiques sectorielle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse : programme ESS 2023 ; plan d'action du développement social du territoire et politique de la ville ; le programme jeunesse et sport...
 - ...

GROUPE DE TRAVAIL n°5 du PAT Pays de Grasse

« Sensibilisation à l'alimentation saine et durable »

Mardi 6 décembre 2022 - 14h-17h – Espace Jacques-Louis Lions à Grasse.
Deuxième session de ce groupe de travail.

Présents :

Louise Doglio	Chargée de mission	Exp'AU – AgroParisTech
Emma Favreau	Chargée de projet	Club des entrepreneurs
Bénédicte Petitbon	Conseillère et formatrice en santé environnementale	CAE Mosaïque
Serena Simon	Animatrice environnement et DD	Association Méditerranée 2000
Caroline Montjardet	Chargée de mission	MEAD de Mouans-Sartoux
Sophie Marro	Diagnostic transition écologique	Chambre des métiers et de l'artisanat
Coralie Viruega	Conseillère environnement de la CMAR PACA	Chambre des métiers et de l'artisanat
Constance Rivier	Chargée mission alimentation	Mairie de Saint-Vallier-de-Thiey
Léa Hernandez	Chargée de mission	Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Aurélié Lacombe Blanchet	Animatrice Fresque alimentation et conseils alimentation durable	Indépendante
Corinne Dailly		La Roquette-sur-Siagne
Sonia Fregeac	Adjointe à la vie scolaire	Mairie de la Roquette-sur-Siagne
Philippe Federzoni	Codirecteur	Naturdis
Cindy Brackelaere	Responsable service client	Elior
14 personnes		

Déroulé de l'après-midi

14h – Accueil

14h15 – Introduction et présentation stratégie proposée (30 min)

- Tour de table des participants
- Rappel du fonctionnement du PAT et des enjeux globaux
- Présentation des résultats des premiers GT et discussion autour des axes stratégiques qui se dessinent

14h45 – Inspiration (30min)

15h15 – Atelier de co-construction d'action (1h15)

- Compléments des questionnements proposés aux groupes
- Vote sur les sous-groupes traités le jour-J
- Travail en sous-groupe

16h30 – Restitution et positionnement de chacun sur les actions (30min)

Rappel du fonctionnement du PAT et présentation de la stratégie en cours de définition

Rappel du fonctionnement du PAT, du calendrier et des objectifs.

Présentation des résultats de la première vague des GT :

- Ambition du PAT du Pays de Grasse et leviers identifiés
- Axes stratégiques
- Premières actions

Commentaires/remarques :

Mme Fregeac, élue à la mairie de la Roquette-sur-Siagne :

- L'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation de scolaires
- Il paraît essentiel de pouvoir sensibiliser également les parents et encadrants pour réussir une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire :
 - o Il y a déjà une communication via le magazine municipal et les copil
 - o Mais ce n'est pas assez ! Il manque la formation des encadrants et des parents pour qu'ils comprennent réellement l'intérêt de la démarche

M. Federzoni, co-directeur de NaturDis :

- Ne pas oublier l'agriculture en termes de formation : donner envie aux jeunes de produire une alimentation/agriculture saine
- Travailler sur la « valeur » de l'alimentation
- Le monde agricole souffre de son image
- Ne pas oublier l'effort physique et un mode de vie plus acceptable pour être en bonne santé

Inspiration : que pouvons-nous imaginer sur ces thématiques ?

Stratégie de lutte contre le gaspillage alimentaire – Territoire du Sisteronais Buëch et FNE04

<https://www.sisteronais-buech.fr/environnement/prevention-et-sensibilisation/gaspillage-alimentaire/>

Education populaire à l'alimentation - Les Râteleurs

["Ici et maintenant - La Gironde s'invente" Les Râteleurs - YouTube](#)

Des réseaux pour nous aider :

- Regal'im : réseau des initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Atelier de co-construction d'action

Les ateliers suivants ont été proposés aux participants

Atelier proposés	Vote des participants
[Régime alimentaire] Promouvoir un régime alimentaire plus sain et durable ; partager un référentiel	2
[Gaspillage alimentaire] Quels acteurs impliquer pour limiter le gaspillage alimentaire ?	4
[Santé] Avec quels acteurs travailler pour promouvoir la bonne santé par l'alimentation ?	3
[Patrimoine] Valoriser les patrimoines alimentaires pour développer une culture du partage autour de l'alimentation	2
[Autoproduction et savoirs-faires] Valoriser et renforcer les savoirs-faires liés à l'autoproduction (du jardin, en passant par la transformation, la conservation et la cuisine)	7
[Agroécologie et écologie] Permettre à chacun de s'approprier une culture générale en matière d'agroécologie et d'écologie	1

[Communication] Imaginer une rencontre annuelle de l'alimentation multi-partenaire	2
[Professionnels et entreprises] Comment travailler avec la restauration privée ?	4
[Ecoles] Travailler avec les écoles sur le sujet alimentaire et agricole ?	3

Restitution des 3 ateliers retenus et travaillés par les participants :

Atelier 1 : Quels acteurs impliquer pour limiter le gaspillage alimentaire ?

Pour le groupe de travail, le gaspillage alimentaire est une politique à partager avec le plus grand nombre !

- Cibles : particuliers, écoles, restauration privée et restauration d'entreprise, supermarchés et marchés, agriculteurs, collectivité (EHPAD, hôpitaux, grossiste...)
- Objectif : une politique forte et partagée ; réduire à la source et informer
- Partenariats : nutritionnistes, parents, agriculteurs...
- Actions à valoriser :
 - Sortir du calibrage (transformation)
 - Importance de l'alimentation, du plaisir, du partage
 - Rapprocher les consommateurs de la terre/production
 - Décloisonner, rapprocher les gens de terrain

Atelier 2 : Valoriser et renforcer les savoir-faires liés à l'autoproduction (du jardin, en passant par la transformation, la conservation et la cuisine)

Afin de travailler sur la valorisation et les savoirs liés à l'autoproduction, il faut au préalable :

- Identifier et débloquer du foncier (auprès des bailleurs sociaux, des communes et des collectivités, y compris dans l'espace public, des particuliers), même de petits espaces
- Avoir un animateur de projet
- Trouver des porteurs de savoirs-faires
- Trouver des usagers motivés

Ensuite mettre sur pieds des formations et des animations potagères ou autre

- Animateur dédié EEDD ou prestataires
- Soutien technique de la collectivité + matériel

Utiliser et mutualiser les infrastructures existantes

- Cuisines scolaires
- Salle des Fleurs de Grasse, etc

Objectif :

- Non pas l'autosuffisance
- Mais sensibilisation/connaissances/activités extérieures/lien social

Atelier 3 : Comment travailler avec la restauration privée ?

Le groupe de travail propose :

- Identification des professionnels de la restauration privée

- Projet Alimentation durable en entreprise (CEPG + MS) pour la partie restauration d'entreprise avec cahier des charges et charte d'engagement
- Faire des professionnels de la restauration privée des ambassadeurs de l'alimentation durable
 - o Travailler sur un référentiel commun avec les restaurateurs
 - o Proposer des alternatives bio ou végétales et/ ou de saison à la carte
 - o Sensibilisation et travail commun, importance de la co-construction
- Travailler sur les menus et identifier un label pour le valoriser :
 - o Ecodéfis ? A voir avec la CMAR
 - o Ecocert en cuisine, Maître restaurateur
 - o Ecotable, Restaurateurs engagés
- Gestion des déchets : co-construire des solutions avec les pro
 - o Formation à la cuisine des déchets (épluchures...)

GROUPE DE TRAVAIL n°6 du PAT Pays de Grasse

« Transition agroécologique »

Jeudi 8 décembre 2022 - 14h-17h – Espace du Thiey à Saint-Vallier-de-Thiey.

Deuxième session de ce groupe de travail.

Présents :

Caroline Percala	Ingénieur ressource eau et travaux	SMIAGE
Grégoire Lambert	Chargé de mission dév. rural	Conseil Départemental 06
Céline Chaix	Coordinatrice service jeunesse	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Sébastien Gaudemer	Agriculteur spiruline	Azur Naturel et administrateur Agribio06
Nicole Liautaud	Commission environnement	Mairie de Valderoure
Sabine Risso	Formatrice	CFPPA Antibes
Estelle Belanger	Directrice	Association Méditerranée 2000
Amélie Bourgeois	Consultante	Mudita Conseil
Louis Blaise	Stagiaire	Conseil de développement PNR PA
Caroline Montjardet	Chargée de mission	MEAD de Mouans-Sartoux
Philippe Usannaz-Joris	Président	Association Max Sens
Franck Selvini	Chargé de mission	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Léo Raymond	Chargé animation citoyenne	Conseil de développement PNR PA
Katia Torelli	Responsable service EEDD	Comm. D'Agglo. Pays de Grasse
Franck Liange	Responsable transition et PAT	Comm. D'Agglo. Cannes Pays de Lerins
15 personnes		

Déroulé de l'après-midi

14h – Accueil

14h15 – Introduction et présentation stratégie proposée (30 min)

- Tour de table des participants
- Rappel du fonctionnement du PAT et des enjeux globaux
- Présentation des résultats des premiers GT et discussion autour des axes stratégiques qui se dessinent

14h45 – Inspiration (30min)

15h15 – Atelier de co-construction d'action (1h15)

- Compléments des questionnements proposés aux groupes
- Vote sur les sous-groupes traités le jour-J
- Travail en sous-groupe

16h30 – Restitution et positionnement de chacun sur les actions (30min)

Rappel du fonctionnement du PAT et présentation de la stratégie en cours de définition

Rappel du fonctionnement du PAT, du calendrier et des objectifs.

Présentation des résultats de la première vague des GT :

- Ambition du PAT du Pays de Grasse
- Leviers identifiés
- Axes stratégiques
- Premières actions

Pas de commentaires de la part des participants.

Inspiration : que pouvons-nous imaginer sur ces thématiques ?

Réseau de partage sur les pratiques agroécologiques - Chambre d'agriculture Occitanie et ses partenaires

<https://youtu.be/sKSFBCyged0>

Le compostage à la ferme - Microterra

<https://youtu.be/8Yl2ZF6y1A>

Agir pour protéger et partager l'eau - INRAE

<https://youtu.be/2nDRibzD5Ok>

S'adapter au changement climatique : le programme AgriAdapt - Solagro

<https://vimeo.com/357364780>

Et plus encore : GIEE agriculture de conservation : sol vivant...

Ressources et commentaires partagés par les participants :

- Il existe GIEE monté par Agribio 06 sur les sols et la matière organique : [VALORISONS LA MATIERE ORGANIQUE LOCALE POUR NOS SOLS - Les agriculteurs Bio de PACA \(bio-provence.org\)](https://www.valorisonslamatiereorganiquelocalepournosols.org/)
- Le SMIAGE est en train de réaliser deux études : une sur l'eau agricole et une deuxième sur la disponibilité en eau sur le territoire des Alpes-Maritimes avec les scénarios de réchauffement climatique (voir pièce-jointe au CR)
- Irri-Alt'eau : projet de réutilisation de l'eau en agriculture en Occitanie
- ClimatXXI : démarche portée par le réseau national des chambres d'agriculture qui accompagne les exploitants agricoles comme le fait Solagro [Clima-XXI : prospective climatique pour une perspective agricole - Chambre régionale d'agriculture Grand Est \(chambre-agriculture.fr\)](https://www.clima-xxi.org/)
- Le mécanisme de la compensation carbone est un outil à mobiliser
- Sabine Risso du CFPPA :
 - o Attention le compostage à la ferme n'est gratuit qu'en apparence, il faut aussi prendre en compte le coût de la main d'œuvre pour gérer le site de compostage
 - o L'association CRIAM (ancien Ardepis) ont des techniciens hydroliques qui peuvent aider à mener des tests de matériel, car les sols aussi ont besoin d'eau.

- Agroécologie, il faut aussi que les jardins privés et les jardiniers professionnels soient associés à ces réflexions
- Conseil de Développement du PNR PA
 - Ont mené un travail pour valoriser les pratiques agroécologiques existantes sur le territoire : <https://www.cddpnr06.org/medias/>
 - Valorisé sous forme de fiche sur les pratiques agroécologiques, associé à une exposition photographique
 - Comment la documenter, la diffuser ?
- Faire du conseil dans les fermes comme ils font avec agriadapt (maillage de conseiller)

Atelier de co-construction d'action

Les ateliers suivants ont été proposés aux participants

Atelier proposés	Vote des participants
[Agroécologie] Valoriser, renforcer ou initier un réseau d'expérimentation des pratiques agroécologiques ?	6
[Eau] Poser collectivement un autre regard sur la préciosité de l'eau et développer les façon de l'économiser ?	10
[Eau agricole] Trouver des solutions adaptées au Haut-Pays en période de sécheresse / Mettre en place des pratiques vertueuses en matière d'utilisation de l'eau en agriculture.	3
[Biodéchets] Permettre l'utilisation des biodéchets sur le territoire : comment s'y prendre ? Quelles solutions (micro-compostage à la ferme, utilisation en auto-production...) ?	3
[Agriculture biologique] Encourager le développement de l'agriculture biologique sur le territoire	1

Restitution des 2 ateliers retenus et travaillés par les participants :

Atelier 1 : Poser collectivement un autre regard sur la préciosité de l'eau et développer les façon de l'économiser ?

Le groupe de travail propose une action à plusieurs niveaux :

1. Sensibilisation

Développer la sensibilisation pour information des publics (particuliers, entreprises, agriculteurs) pour les impliquer par la suite

- Utiliser des exemples inspirants plutôt que de parler de répression
- Répertoire des initiatives heureuses
- Atelier pour former les particuliers
- Prévention de la pollution (utilisation des technologies modernes)

2. Communication

- Communiquer sur la consommation d'eau

3. Expérimentation concrètes à engager

- il est grand temps de passer à de l'action et à des expérimentation sur le terrain

Les cibles :

Particuliers : interroger sur les pratiques

- Conscience accrue dans le Haut-Pays du potentiel de la ressources
- Minéralisation/artificialisation de l'habitat
- Ateliers en jardinerie, collecte des déchets produits de synthèse

Agriculture : communiquer sur les bonnes pratiques

Industrie : process gourmands ; transmettre les bonnes pratiques (CCI)

Collectivité : nécessité de déminéralisation (cours d'écoles, voirie...)

Professionnels : former les architectes et paysagistes

Besoin de connaissance

- Nécessité de mieux connaître notre réseau hydraulique, les consommations (pour déterminer les priorités)

Besoin de gouvernance :

- Associer les usagers (manque de représentation citoyenne dans les Assises de l'eau)
- Agence de l'eau pour cofinancement

Interdire l'usage de l'eau aux agriculteurs ne fait aucun sens

Des actions à mettre en œuvre :

- Réducteur de débit sur des canalisations (un village du Haut-pays aurait déjà mis ça en place)
- Mettre en place un tarif incitatif
- Exemple de la ville de Cap-Town en Afrique du Sud : la ville a joué la carte de la transparence en indiquant « il ne reste que 2 ou 3 mois d'eau potable, adoptons les bons gestes » ; allusion à une communication forte et lucide des gestionnaires de réseau ;
- Flyer écogestes transmis par la régie Alpes Azur Mercantour : une baisse des consommations ont été observées ;
- Régie Eau Azur : mise en place d'un appel téléphonique avec voix pré-enregistrée apparemment, qui évoquait la situation ;
- Stand d'information dans les jardinerie pour sensibiliser les jardiniers amateurs à la baisse des consommations de produits phyto ;
- Editer un livre des bonnes pratiques (consommations d'eau, utilisation des phytos, désimperméabiliser, etc. sur la base du livret de la CAPG : alternatives au brûlage des déchets verts)
- Construire un label « eau propre »
- Lancer la REUT
- Collecter les PPNU des particuliers

Atelier 2 : Valoriser, renforcer ou initier un réseau d'expérimentation des pratiques agroécologiques ?

Pour travailler sur l'agroécologie, il faudrait définir ce que c'est (définition différentes selon les participants).

Aller voir les agriculteurs, peu présent sur cet atelier, pour les sonder sur ce qu'ils observent et vivent du changement climatique, pour qu'ils puissent le caractériser eux-même :

- Réaliser des diagnostics sur fermes volontaires

Mais cela ne suffirait pas, il faudrait de l'animation technique in situ régulière :

- Parrainage entre agriculteurs
- Par les institutions existantes

Exemple du Conseil de développement du PNR « création d'une exposition photo sur les pratiques agroécologique d'adaptation au CC.